

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants

Cette assurance couvre les organismes de bienfaisance sans but lucratif et les centres de bénévolat, ainsi que leurs administrateurs, directeurs et dirigeants, qui peuvent être exposés à des poursuites en raison des actes d'une personne agissant en qualité de membre ou de représentant de l'organisme.

L'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants intervient lorsqu'une erreur, une omission, une déclaration trompeuse, une négligence ou un manquement au devoir, une violation des pratiques d'emploi ou un acte fautif tel que la discrimination ou le harcèlement sont reprochés à toute personne agissant en qualité de membre ou de représentant de l'organisation, y compris les bénévoles ou les employés.

L'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants prévoit également une protection pour les réclamations résultant de décisions du conseil d'administration ou de la direction qui ont des conséquences financières négatives. Il peut s'agir de réclamations pour dommages-intérêts liés à :

- Mauvaise gestion financière;
- Violation des obligations envers l'organisme sans but lucratif;
- Violation des lois provinciales ou fédérales;
- et autres.

Les montants de garantie varient de 500 000 \$ à 5 000 000 \$.

La garantie supplémentaire suivante est automatiquement incluse dans la police d'assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants de notre programme d'assurance Sous notre aile et est offerte exclusivement aux membres de Bénévoles Canada :

Assurance frais juridiques qui couvre jusqu'à concurrence de 150 000 \$ les frais juridiques liés à votre défense en cas d'incident juridique imprévu ou à la poursuite d'une action en justice contre une autre partie.

Accès aux avocats de la ligne d'assistance juridique qui sont là pour fournir des informations juridiques générales et de l'aide pour toute question juridique.

Accès à une bibliothèque de documents juridiques basés sur les lois canadiennes et les meilleures pratiques juridiques, tous rédigés par des avocats, sous forme de modèles commentés et personnalisables. Parmi les exemples de modèles, citons les testaments et les procurations, les contrats de travail, les ententes de service, etc. Ils peuvent être téléchargés et enregistrés en toute sécurité pour être consultés ou réutilisés ultérieurement.

Accès à des avocats qui peuvent examiner un document juridique simple et vous fournir une copie annotée du document accompagnée de ses notes. Cela vous aidera à comprendre les répercussions générales que le document peut avoir sur vous.

Assurance cybersécurité et atteinte à la vie privée, conçue pour aider les organismes de bienfaisance sans but lucratif ou les centres de bénévolat à gérer le risque que représente la possession de quantités de plus en plus importantes de données personnelles permettant d'identifier les employés, les bénévoles et d'autres personnes et pour atténuer les atteintes à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Elle inclut jusqu'à 100 000 \$ pour les coûts associés à un cyberincident ou à une violation de la vie privée, notamment :

- Dommages-intérêts accordés légalement aux tiers touchés par une violation;
- Défense et pénalités en matière réglementaire

Comment faire une demande

Veillez consulter le site www.underourwing.bmsgroup.com ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

Sans frais: 1-844-294-2715

Courriel: sousnotreaile@bmsgroup.com

Site web: www.underourwing.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.